

Demande de subvention 2026

Bordeaux Métropole

Note de présentation

Participation de Bordeaux Métropole en tant que membre au fonctionnement du GPV Rive Droite

Référente GPV

Bérangère Dray
Responsable Administration, Finance et Ressources Humaines

Référents Bordeaux Métropole

Marie Pierre Laubeuf
Chargée de mission politique de la ville
Sophie Picamal
Responsable du centre Politique de la ville et Animation des territoires
Denis Rouillon
Chef de service Ville et quartiers en renouvellement
Direction de l'habitat et de la politique de la ville
Direction générale de l'aménagement

Contexte

Le groupement d'intérêt public du GPV Rive Droite a été constitué en 2001 pour soutenir le développement des villes de Bassens, Lormont, Cenon, Floirac et coordonner leur projet de territoire.

Ce territoire rassemble 12 opérations d'aménagement dont 5 opérations de renouvellement urbain et représente 44% de la population en quartier « Politique de la Ville » de la métropole. Ses habitants connaissent de profondes difficultés socio-économiques.

Acteur stratégique au service du développement social, économique et environnemental du territoire de la Rive Droite, le GPV est missionné par ses membres qui sont les villes de Bassens, Lormont, Cenon, Floirac et Bordeaux Métropole pour mettre en œuvre le projet stratégique 2021-2026.

Le soutien de Bordeaux Métropole se manifeste à l'égard du GPV par une participation à sa gouvernance et par une contribution financière à son fonctionnement au titre de la Politique de la Ville.

Champs d'action

Les actions du GPV relèvent de 2 champs principaux : l'amélioration du cadre de vie et le développement social, économique et environnemental.

Il s'agit pour l'équipe du GPV de :

- contribuer à la mise en œuvre des stratégies territoriales des collectivités compétentes, en proposant des adaptations qui répondent aux enjeux et ressources spécifiques du territoire,
- rassembler un partenariat solide entre les acteurs du territoire autour des actions à mettre en œuvre,
- mobiliser les financements nécessaires à la réalisation des actions,
- échanger et partager avec l'ensemble des acteurs du développement de la Rive Droite, des connaissances, des outils et des méthodes.

Sur le mandat 2021-26, les maires ont souhaité que le GPV contribue à l'accélération de la transition écologique et sociale sur la Rive Droite.

Le projet est articulé autour de 8 enjeux ; certains "historiques" : l'habitat et l'espace public, le parc des Coteaux, la culture ; d'autres engagés dans la dernière décennie : aménagement et activité économiques, mobilités ; et 2 nouvellement initiés : l'économie circulaire et la transition alimentaire.

Méthode

Pour accomplir ses missions, l'équipe du GPV Rive Droite, composée d'une dizaine de salariés, a adopté le principe de "diffusion-pollinisation" faisant appel à l'intelligence collective. Il s'agit de repérer ou d'initier les actions répondant aux enjeux du territoire ; de mobiliser, coordonner et soutenir les acteurs dans la mise en œuvre de ces actions ; et de s'attacher progressivement à inclure de nouveaux acteurs pour élargir et renforcer la coopération.

Financement

Les membres de droit du groupement, à savoir, les communes de Bassens, Lormont, Cenon, Floirac et Bordeaux Métropole dans le cadre de sa compétence en matière de politique de la ville, apportent au GPV une contribution annuelle de 461 670 €, représentant, selon les exercices budgétaires, 25 à 35 % de son budget annuel.

En complément, le GPV sollicite des co-financements auprès de partenaires publics ou privés qui contribuent ainsi, aux côtés des membres, dans une démarche de long terme, à la réalisation des actions et projets.

Les partenaires institutionnels, à savoir, la Région Nouvelle Aquitaine, le Département de la Gironde et Bordeaux Métropole apportent ainsi des financements dits "de droit commun", s'inscrivant dans leurs règlements d'intervention spécifiques en matière de politique : sociale, d'habitat, économique, de formation, environnementale, culturelle...

Des collaborations avec la Banque des Territoires, la BPI, l'Etat [ADEME, ANRU, DRAC, DRAAF, DIRECCTE, Préfecture Gironde...] et les bailleurs sociaux ont permis l'émergence et la structuration de nouveaux projets, en réponse aux besoins du territoire.

Enfin, la mobilisation de fonds structurants, qu'ils soient européens, nationaux ou régionaux, ont permis ces dernières années de porter l'ambition plus loin, d'anticiper et d'engager des process d'innovation publique.

Pour le budget 2026, nous sollicitons une demande de subvention de 222 150 €

Membre de droit du GPV	2025	2026
Contribution Bordeaux Métropole	222 150 €	222 150 €